



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

### **Une étude dévoile le potentiel solaire des bâtiments de l'Etat de Vaud lui permettant de couvrir ses besoins électriques d'ici à 2035**

**Les résultats d'une récente étude confirment l'énorme potentiel de l'énergie solaire servant à couvrir les besoins électriques des bâtiments de l'administration cantonale d'ici à 2035. Couplés à une large campagne de diminution de la consommation d'électricité, ces actions concrètes répondent aux objectifs ambitieux du Plan climat cantonal ainsi qu'aux exigences de la Loi vaudoise sur l'énergie pour les bâtiments de l'Etat. Conscient des enjeux importants en matière énergétique et de durabilité, l'Etat de Vaud prend ses responsabilités et se veut exemplaire en visant l'autonomie électrique du patrimoine immobilier de l'administration cantonale vaudoise.**

Présentée par la Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) Isabelle Moret, en présence de Pierre de Almeida, Directeur général de l'immobilier et du patrimoine, ainsi que Camille Orthlieb, responsable de la construction durable à la DGIP, cette étude technique révèle des résultats très encourageants sur le potentiel photovoltaïque des toitures et des façades des bâtiments de l'administration cantonale vaudoise (ACV).

Avec comme objectif l'autonomie électrique d'ici à 2035, soit produire annuellement l'équivalent des 23GWh d'électricité consommée sur la même période, l'étude démontre que le parc immobilier de l'ACV est pleinement en mesure de produire sa propre production d'énergie renouvelable par le biais d'installations photovoltaïques sur les toits et les façades de ses bâtiments. En parallèle, un programme d'assainissement des bâtiments qui comprend des démarches d'optimisation énergétique prévoit une diminution d'environ 30% de la consommation d'électricité.

Le déploiement de panneaux ou de tuiles photovoltaïques sur les toits des bâtiments du parc immobilier de l'administration cantonale a d'ores et déjà démarré avec à ce jour près de 19'800 m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés sur les toitures de ses bâtiments depuis le début des années 2000. Ainsi, il est prévu de couvrir de panneaux solaires, une surface d'environ 100'000 m<sup>2</sup> d'ici 2035. À noter que tous les bâtiments en

construction seront dotés d'installations photovoltaïques, de manière à ce qu'ils produisent autant d'énergie, voire davantage, qu'ils n'en consomment.

Grâce aux efforts des équipes mobilisées pour l'expansion massive des installations photovoltaïques sur les bâtiments de l'administration cantonale vaudoise, nous devrions être en mesure d'atteindre l'autonomie électrique d'ici 2035. C'est en cela que l'État de Vaud démontre qu'il prend ses responsabilités face aux défis de la durabilité tout en montrant l'exemple en matière de consommation d'énergie dans le secteur de l'immobilier

Isabelle Moret, Cheffe du DEIEP

Déjà annoncé lors de la présentation des mesures emblématiques du Plan Climat vaudois, une enveloppe de plus de 18 millions de francs est dédiée à initier la démarche menant à l'autonomie électrique des bâtiments de l'ACV. Celle-ci prévoit à la fois à l'extension de l'installation des panneaux solaires et à la fois la diminution de la consommation électrique. A noter que l'UNIL et le CHUV établissent également une évaluation de leur potentiel photovoltaïque, en lien avec la complexité de leurs affectations.

La mise en œuvre du projet d'autonomie électrique des bâtiments de l'administration cantonale vaudoise par le DEIEP nécessite une coordination active entre la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP), principalement impliquée, la Division Monuments et Sites du Canton de Vaud, la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) et la Direction des ressources et du patrimoine naturels (DGE-DIRNA).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 29 avril 2024

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DEIEP, Pierre de Almeida, Directeur général, DGIP

## **TÉLÉCHARGEMENTS**